

<https://www.snetap-fsu.fr/Reforme-de-l-assurance-chomage-ou-quand-les-precaires-vont-encore-payer-plus.html>



# Réforme de l'assurance chômage ou quand les précaires vont encore payer plus cher !



- Les Dossiers - Vie fédérale -  
Date de mise en ligne : dimanche 23 juin 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---



**Le SNU Pôle emploi-[FSU](#)** constate que les mesures liées à l'assurance chômage annoncées mardi 18 juin par le gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux et sont d'une rare violence contre les chômeurs.

Une fois de plus les chômeurs vont payer pour une situation dont ils ne sont pas responsables.

Le SNU Pôle emploi [FSU](#) rappelle que le déficit chronique de l'UNEDIC a été sciemment organisé en détournant une partie importante de ses ressources (exonérations de charges patronales, financement du fonctionnement de Pôle emploi, détournement des cotisations salariales par le biais de la CSG...). Il est scandaleux de faire payer ces choix politiques de désengagement de la puissance publique aux chômeurs.

Les nouvelles mesures prévoient un durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation alors que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé. **Près de 300 000 chômeurs supplémentaires vont être exclus de leur droit à l'assurance chômage d'après les premières études du ministère du travail.**

Les conditions de rechargement seront, elles aussi, durcies dans la seule logique d'économies budgétaires. Pire, ce sont les travailleurs les plus précarisés, les « permittents », qui vont principalement en pâtir.

**Le SNU Pôle emploi FSU condamne le principe même de la dégressivité.** Aujourd'hui, le gouvernement veut la mettre en place pour les hauts salaires, demain, il est fort à parier qu'il souhaitera l'étendre à l'ensemble des salarié(e)s privés d'emploi. Toutes les études montrent l'inefficacité de cette mesure pour le retour à l'emploi (mise en place dans les années 1990).

Le gouvernement et le patronat portent la responsabilité de l'échec de la négociation de la convention d'assurance chômage.

**Le SNU Pôle emploi FSU se félicite du maintien annoncé des effectifs : nous sommes certains que les mobilisations importantes des personnels de Pôle emploi, le 20 novembre 2018 et le 19 mars dernier, ainsi que le travail de l'intersyndicale auprès des parlementaires n'y sont pas étrangers.**

En revanche, le recrutement de 1000 conseillers à Pôle emploi, ne comble pas le déficit chronique de personnel qui amène certains conseillers à devoir accompagner actuellement jusqu'à 1200 chômeurs. Nous déplorons que le gouvernement lui-même renforce la précarité au sein de Pôle emploi en annonçant que ces recrutements se feront exclusivement sous la forme de [CDD](#).

Par ailleurs, le gouvernement omet de préciser dans son projet l'intervention des OPP de façon accrue concernant la réception des chômeurs en utilisant des modes d'accueil plus que contestables (en soirée et le week-end).

**Pour le SNU Pôle emploi FSU ces 1000 recrutements doivent se réaliser en [CDI](#) et doivent s'accompagner de la**

## Réforme de l'assurance chômage ou quand les précaires vont encore payer plus cher !

---

titularisation des précaires actuels.

Un nouveau public et des activités supplémentaires vont incomber à Pôle emploi. Le SNU Pôle emploi FSU n'est pas dupe du revirement politique consistant à maintenir l'effectif alors que la destruction des métiers et la recherche de gains de productivité continuent à faire rage à Pôle emploi. Les activités supplémentaires annoncées vont contribuer à tirer vers le bas nos métiers qualifiés vers des rôles « d'ambianceurs » et de gestionnaires de compte.

**POUR UNE FOIS LA MINISTRE PÉNICAUD DANS SON LAPSUS AVOUE :  
IL S'AGIT BEL ET BIEN « D'UNE RÉFORME POUR LA PRÉCARITÉ » HÉLAS !!!**

[Télécharger le communiqué de presse.](#)